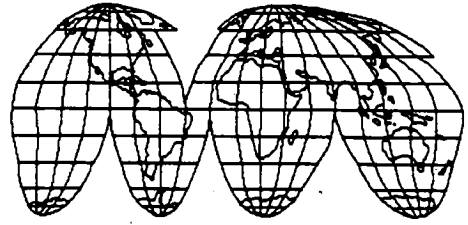


Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

This Week
in Trade and
Foreign Policy

du 5 au 11 mai 1994



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

M. MacLaren dirigera une mission commerciale en Colombie

Le 11 mai 1994, n° 97

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé qu'il allait diriger une mission commerciale en Colombie du 16 au 19 mai prochains. Cette visite viendra appuyer les efforts des sociétés canadiennes qui cherchent à réaliser d'importantes affaires dans les secteurs colombiens des télécommunications, du pétrole, du gaz et des transports. «Le gouvernement du Canada reconnaît que le potentiel de la Colombie sur les plans du commerce et de l'investissement ne cesse de croître, a déclaré M. MacLaren. Nous essayons d'ouvrir davantage le marché colombien aux exportations canadiennes de produits et de services de haute technologie à valeur ajoutée.» Les échanges bilatéraux entre le Canada et la Colombie ont atteint un nouveau sommet de 395 millions de dollars en 1993, soit une augmentation de 10 p. 100 par rapport à 1992.

Nouvelle contribution canadienne à l'UNRWA

Le 11 mai 1994, n° 96

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada versera 3,62 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Cette contribution, qui provient de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), servira à soutenir le programme de services sociaux et d'assistance humanitaire de l'UNRWA pour des réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban et en Syrie. «Améliorer les conditions de vie des réfugiés palestiniens peut contribuer directement au succès du processus de paix au Moyen-Orient. Le Canada, qui préside le Groupe de travail sur les réfugiés, soutient fermement ce processus», a déclaré M. Ouellet. Cela porte à près de 210 millions de dollars l'assistance canadienne à l'UNRWA depuis 1950.

MM. MacLaren et Martin annoncent que l'Afrique du Sud bénéficiera du Tarif de préférence général

Le 10 mai 1994, n° 95

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, ont annoncé que le Canada accordera le traitement du Tarif de préférence général (TPG) aux importations en provenance de l'Afrique du Sud. «Les résultats encourageants des élections multipartites et l'investiture, du président Nelson Mandela nous permettront de renforcer davantage nos relations commerciales bilatérales avec le gouvernement sud-africain démocratiquement élu, a déclaré M. MacLaren. L'octroi du régime du TPG démontre notre engagement à renforcer les liens économiques et commerciaux avec les Sud-Africains. L'octroi du TPG à l'Afrique du Sud favorisera l'intégration de ce pays à une économie internationale ouverte, a déclaré M. Martin. Cette initiative, en plus d'aider l'Afrique du Sud à accroître ses exportations, pourra aussi aider les fabricants canadiens à trouver de nouveaux débouchés.»

Le président du CICR visite le Canada

Le 9 mai 1994, n° 94

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le président du Comité international de la Croix Rouge (CICR), M. Cornelio Sommaruga, visitera Ottawa du 9 au 11 mai prochains. Durant sa visite, M. Sommaruga rencontrera le premier ministre Jean Chrétien, le ministre Ouellet et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi. Le Canada appuie fermement les buts et les activités humanitaires du CICR. Au cours des cinq dernières années, le Canada a versé près de 93 millions de dollars en réponse aux appels d'urgence du CICR.

M. Ouellet appuie la mission au Rwanda du représentant des droits de l'homme de l'ONU

Le 6 mai 1994, n° 93

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a demandé que la Commission des droits de l'homme des Nations Unies convoque une session extraordinaire d'urgence sur la crise au Rwanda. Cette requête fait suite à la décision du Haut Commissaire pour les droits de l'homme, M. Jose Ayala Lasso, d'entreprendre ce week-end une mission au Rwanda et au Burundi. «Le Canada appuie l'initiative du Haut Commissaire et estime que la protection des droits de la personne doit être au coeur de la réaction onusienne à cette terrible tragédie», a déclaré M. Ouellet.

Le Canada se réjouit de la décision de l'ONU de renforcer les sanctions contre Haïti

Le 6 mai 1994, n° 92

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) qui imposera un embargo commercial total contre Haïti. L'embargo, qui exclut les aliments et les médicaments fournis à des fins humanitaires, entrera en vigueur le 21 mai 1994. «Le Canada fait valoir depuis toujours qu'un embargo total et universellement appliqué à Haïti est nécessaire pour forcer le régime militaire *de facto* à se retirer. Je suis grandement encouragé par la décision du Conseil de sécurité», a déclaré M. Ouellet. Le Canada a fourni près de 40 millions de dollars en secours humanitaires au peuple haïtien depuis le début de la crise.

Visite de la représentante permanente des États-Unis aux Nations Unies

Le 5 mai 1994, n° 91

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que l'ambassadeur Madeleine Albright, représentante permanente des États-Unis aux Nations Unies, ferait une visite officielle à Ottawa le 9 mai. M^{me} Albright rencontrera le premier ministre, M. Jean Chrétien, le ministre Ouellet et des fonctionnaires du ministère de la Défense nationale et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Leurs entretiens porteront sur les dossiers d'intérêt commun à nos deux pays dont les Nations Unies sont saisies, y compris Haïti, l'ancienne Yougoslavie, le Rwanda, le maintien de la paix et la réforme des Nations Unies.